

TARIF DES AUDITS ET CONSEILS (annexe II)

Valable dès le 1^{er} janvier 2001

Prix hors taxe, la TVA de 7,7 % sera facturée en sus

Durée de la prestation dans l'entreprise (audits) ou pour l'entreprise (conseils)	Prix pour un ingénieur ou chargé de sécurité	Prix pour un médecin ou Hygiéniste du travail
par ½ jour, y compris rapport d'audit	Fr. 650.-	Fr. 900.-
par jour, y compris rapport d'audit	Fr. 1'300.-	Fr. 1'700.-

Les prix ci-dessus ne prennent en compte que le temps passé dans l'entreprise pour les audits ou au profit de l'entreprise pour les conseils. Le temps de déplacement, l'indemnité kilométrique et d'éventuels frais d'hébergement seront facturés à part à l'entreprise.